




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110523-15158-DE-1-1_0
Date de signature : 25/05/11
Date de réception : mercredi 25 mai 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.563**

Séance publique du

23 mai 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : PROGRAMME DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES -  
HOTEL MAUREL DE PONTEVES (ESPAGNET) - RESTAURATION DES FACADES SUR RUES  
- DEMANDES DE SUBVENTION**

Le 23/05/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17 Mai 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Brigitte DEVESA, Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Eric CHEVALIER, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Chantal DAVENNE à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Christian LOUIT à Mme Catherine SILVESTRE

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Sophie JOISSAINS, Mme Liliane PIERRON, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction Des Musées &  
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 23/05/11

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique** : VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET** : PROGRAMME DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES  
- HOTEL MAUREL DE PONTEVES (ESPAGNET) - RESTAURATION DES FACADES SUR  
RUES - DEMANDES DE SUBVENTION - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Les travaux de restauration des façades sur rue Frédéric-Mistral et cours Mirabeau de l'hôtel Maurel de Pontevès ont commencé, suite à l'appel d'offre fructueux portant sur trois lots (*installations de chantier – pierre de taille – couverture, menuiserie – ferronnerie – peinture, sculpture*) pour un montant total de 604 246,32 € HT.

Pour des raisons de cohérence du chantier, il a été décidé en accord avec l'ensemble des intervenants de fusionner les deux tranches initiales (*tranche ferme et tranche conditionnelle*) en une seule tranche.

Il en découle, et c'est là l'objet du présent rapport, qu'il convient d'adapter les demandes de subventions auprès des partenaires financiers habituels (Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté du Pays d'Aix).

Je vous propose donc d'asseoir ces demandes sur le coût total d'objectif de l'opération, qui inclut, outre les lots ci-dessus, les dépenses annexes, telles que la maîtrise d'oeuvre, les missions SCPS et contrôle technique, et la communication, pour un montant, déjà acté lors de notre séance du 16 juillet 2010, estimé à 54 000 € HT.

Le coût total d'objectif s'établit à environ 658 000 € HT.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint en charge du Patrimoine à solliciter les différents partenaires financiers de la Ville (*Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté du Pays d'Aix*) aux fins d'attribution de subventions au plus fort taux, et à signer tout document y afférant ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette de ces subventions.

**2011.563 - PROGRAMME DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES  
CLASSES - HOTEL MAUREL DE PONTEVES (ESPAGNET) - RESTAURATION DES  
FACADES SUR RUES - DEMANDES DE SUBVENTION**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 52</b>
<b>Présents</b>	<b>: 46</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 52</b>
<b>Pour</b>	<b>: 52</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25 Mai 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**